

RECOMMANDATION/SOMMAIRE EXÉCUTIF

SUITE DE LA RUBRIQUE INTITULÉE :

« Démarche, et conclusion »

Historique du/des contrat(s) précédent(s)

Contrat: STM-5933-10-17-47
Nature de l'autorisation: (Contrat de base),
Montant autorisé TTI (sans contingence): 303 927,59 \$ Autorisation DG : DADG18-023
Période couverte par l'autorisation: 1 février 2018 au 1 juin 2018
Adjudicataire: Deshênes et fils.

Contrat: STM-4039-05-11-47
Nature de l'autorisation: (Contrat de base), Résolution CA-2011-386
Montant autorisé TTI (sans contingence): 5 435 674,77 \$
Période couverte par l'autorisation: 7 décembre 2011 au 7 décembre 2017
Adjudicataire: Deshênes et fils, Vannes et raccord Laurentian Ltée

Règle d'adjudication

Comme le prévoit la règle d'adjudication de l'appel d'offres, il est recommandé d'adjuger le(s) contrat(s) à un ou plusieurs soumissionnaires, soit :

Bloc A Le plus bas soumissionnaire conforme par item

Bloc A1 Le plus soumissionnaire conforme pour le prix total offert pour le bloc

Blob B et B1 : Le plus soumissionnaire conforme pour le prix total offert pour le bloc B et B1 incluant l'escompte de paiement.

Blob C et C1 : Le plus soumissionnaire conforme pour le prix total offert pour le bloc C et C1 incluant l'escompte de paiement.

Option(s) de renouvellement

Le contrat ne prévoit aucune option de renouvellement.

L'estimation

L'estimation de contrôle était de 7 784 176,68 \$ toutes taxes incluses. Toutefois, sur les « six » (6) blocs au bordereau des prix, la STM a retiré un total de huit (8) items.

Donc, l'estimation de contrôle, aux fins d'analyse de l'écart, pour les items à adjuger uniquement, est de 7 729 141,21 \$ toutes taxes incluses. Les prix soumis de 7 341 248,62 \$ toutes taxes incluses est donc inférieur de 387 892,59 \$ (5% favorable), par rapport à l'estimation de contrôle.

Les prix unitaires obtenus des items en inventaire, soit les blocs A, B et C pour le présent contrat représentent un écart de 532 680,69 \$ \$ (12 % favorable) par rapport au dernier prix payé par la STM. Cet écart s'explique par une saine concurrence lors de l'appel d'offres.